

## **Appel de projets d'expositions pour la galerie d'art du cégep de Victoriaville**

Ce lieu d'exposition se situe au cœur des pavillons du cégep de Victoriaville. Il offre des démonstrations de créations artistiques variées. Cet espace devient des opportunités de rencontres et d'échanges entre les populations collégiale et régionale ainsi que les artistes.

Cette aire, dédiée aux expositions, intègre l'ensemble des valeurs du projet éducatif du Cégep. Pour sélectionner les œuvres, les thématiques et les sujets traités au sein de l'institution, le comité de sélection se doit de respecter les critères suivants :

- L'espace disponible, le nombre de pièces exposées, la diversité, la grandeur des oeuvres, les enjeux, les difficultés techniques, etc;
- Le sujet ou le message de l'œuvre ne doit pas exprimer un sujet ou un message à caractère jugé violent, pornographique, diffamatoire, raciste, sexiste, insultant ou pouvant porter atteinte à la dignité afin de respecter le caractère éducatif de l'établissement;
- Les expositions offrent l'opportunité à la communauté collégiale et à la population régionale de découvrir des expositions en art visuel de qualité ainsi que l'occasion de permettre aux artistes de se faire connaître.

Vous trouverez à la page suivante les critères à respecter dans la présentation de votre dossier.

Seuls les artistes retenus seront contactés.

Veillez prendre note que le comité de sélection se réserve le droit de privilégier les artistes de la région du Centre-du-Québec.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre appel de projets.

**Le dossier présenté devra obligatoirement comporter les éléments suivants :**

1- Lieu d'exposition :

Galerie d'art : Pavillon central du Cégep

2- Curriculum vitae de l'artiste;

3- Dossiers de presse;

4- Démarche artistique;

5- Thématique, projet proposé et œuvres présentées;

6- Présentation visuelle d'un minimum de quinze œuvres (dimension minimum de 10 x 12 pouces) incluant :

- a. Nom de l'œuvre,
- b. Prix de l'œuvre,
- c. Technique utilisée,
- d. Dimension de l'œuvre,
- e. Oeuvre encadrée ou non;

7- Enveloppe suffisamment affranchie pour le retour du dossier.

N.B : Les œuvres **doivent être prêtes pour l'accrochage** (fils, anneaux, etc.) Il n'est pas possible de clouer au mur. Chaque artiste doit être en mesure d'effectuer son propre accrochage.

Faire parvenir vos dossiers de présentation par la poste ou par courriel à :

**Anthony Côté**

Technicien en loisir, volet socioculturel



Cégep de Victoriaville  
475, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

cote.anthony@cegepvicto.ca

Pour visualiser les aires d'exposition, veuillez consulter le site internet du cégep de Victoriaville à la section Galerie d'art.

<https://www.cegepvicto.ca/eleves-actuels/socioculturel/galerie-dart/>